



Critère de location d'un bailleur

Par pcteld

Bonjour,

Je voulais savoir si légalement un bailleur avait le droit sélectionner un locataire en fonction de s'il travaille ou non dans la fonction publique ?

J'ai vu passé plusieurs fois des annonces de particuliers précisant qu'ils ne souhaitaient pas avoir de fonctionnaire.

Merci de votre réponse,
Cordialement.

Par kang74

Bonjour

Non pas sans raison .

Mais il peut y avoir la simple raison de vouloir bénéficier de la garantie loyers impayés gratuite visale, qui ne concerne que les salariés du secteur privé .

Une agence immobilière ne vous fera pas de problème particulier si vous rentrez dans les conditions de garantie loyer impayé privée , que ce soit à votre charge ou à celle d'un propriétaire .

Par yapasdequoi

Bonjour,

Ce n'est pas une discrimination.

Et il y a aussi des bailleurs qui recherchent des fonctionnaires pour la sécurité de l'emploi ...

Par pcteld

Personne n'a parlé de discrimination...

Par yapasdequoi

Le bailleur a le droit d'exprimer une telle préférence.

De même qu'il précise parfois "non fumeur".